

RESIDENCES DU COMITE D'ENTREPRISE AGI 6 octobre 2005

Voilà ce qui se trame dans votre dos à AGI

Le 26 septembre, les membres de la commission Résidences ont été invités à une réunion ayant comme ordre du jour « *Avenir du patrimoine immobilier, présence impérative* », sans qu'aucun document de préparation n'ait été fourni auparavant.

Par contre, en début de réunion, le responsable de la commission nous a remis un « **projet pour une nouvelle politique de l'aide aux vacances** », à savoir : **vente de la plupart des appartements du CE AGI, placement d'argent dans d'autres formes de vacances**, avec ... une décision à prendre avant la fin de ladite réunion.

La Filpac-CGT s'est exprimée pour faire remarquer que ce document n'était pas un projet émanant de la commission, que c'était de la propagande électorale de son syndicat (il en a convenu) et que, vu l'importance et les conséquences pour tous les Agistes, le dossier devrait se traiter au niveau de tous les élus du CE.

Le plus absurde dans cette histoire, c'est que le responsable de la commission Résidences doit être muté à Data Presse prochainement. Nous lui avons fait remarquer que dans ces conditions, il aurait été plus correct, pour lui, de gérer les affaires courantes et laisser ce dossier qui engage l'argent et le patrimoine du CE à son successeur.

Petit résumé : le CE AGI est propriétaire de 16 appartements : Grau du Roi (3), Six-Fours (1), Mar Vivo (2), Juan les Pins (1), Golfe Juan (2), Villard de Lans (5), Alpe d'Huez (1), Paris (1).

Réservés aux Agistes uniquement, ils ne sont aujourd'hui pas rentables et leur gestion plombe les comptes du CE. La question de leur avenir est récurrente à chaque changement de majorité au CE.

Pour la Filpac-CGT, ce problème mérite un examen sérieux et approfondi avant d'envisager de tout vendre et de brader un patrimoine. Il vaudrait mieux réfléchir à des solutions permettant de rentabiliser les appartements. Un examen des comptes d'exploitation permettrait aux élus d'évaluer ce qui peut être gardé et ce qui doit être vendu pour assainir les comptes du CE en répondant aux attentes des Agistes. Il faut savoir qu'une bonne partie a un taux d'occupation qui augmente.

Plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- Autogestion financière du patrimoine, ce qui est vital pour son avenir. Actuellement les frais sont supportés par le budget des Activités Sociales du CE. Ceci empêche donc de diversifier davantage les prestations.
- Comme nous le proposons depuis des années : ouverture du bénéfice des appartements aux autres sociétés du Groupe Dauphiné Libéré ce qui permettrait de réduire les périodes d'inoccupation. Or nous recevons chaque fois une belle fin de non-recevoir catégorique. Sachez quand même que d'autres sociétés du groupe Dauphiné Libéré ouvrent, elles, leur patrimoine aux Agistes. Et il est malheureux de voir des appartements inoccupés, comme cet été.
- Etablissement d'un budget prévisionnel annuel de tous les coûts et les recettes par appartement.

Ces réflexions pourraient être la base de discussions. La CGT est pour les évolutions, mais dans un esprit de concertation. Avant de porter la question à l'ordre du jour du CE de septembre, comme le responsable de la commission en avait l'intention, il faut une concertation entre les membres de la commission, documents à l'appui et avec des éléments chiffrés.